

[Anecdote]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 26

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178096>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

parler de répétitions de toute sorte, et de réunions de toute espèce; mais tout cela se fait si doucement, si mystérieusement, on garde si bien le secret, qu'il est impossible de savoir ce qui se passe.

Chacun respectait donc ce grand mystère, quand dimanche dernier, la proclamation que vos lecteurs connaissent déjà par la voie de plusieurs journaux qui l'ont reproduite, fut lue en ville, au milieu d'un grand concours de curieux. Le cortège qui accompagnait les trois Conseillers, chargés de lire cette proclamation, se composait de quarante ou cinquante Suisses, du corps de la musique de Bacchus, d'un huissier en grand uniforme et de quelques jeunes vigneron portant les attributs de leur art.

Il n'y a eu qu'une voix dans la foule pour louer le bon goût qui a présidé au choix du costume des musiciens de Bacchus: leurs casques à ailes, leur cou nu, le cuivre des instruments, l'harmonie des couleurs répandaient sur toute la troupe une teinte étrange et mystérieuse. — Les Suisses, formés en avant-garde et en arrière-garde, avec fifres et tambours, présentaient un aspect imposant. La hache sur l'épaule, la dague au côté, ils marchaient gravement, fièrement, le regard haut, comme le faisaient leurs ancêtres. Leur habit simple, leurs belles barbes, et surtout leur air martial repartaient l'imagination au temps où les bandes des ligues suisses, franchissant les alpes et descendant dans les plaines de l'Italie, allaient prendre part à cette lutte que l'on a appelée la bataille des géants. D'autres voyaient sur cette croix blanche qui brillait sur la poitrine de ces hommes à haute stature, le signe qui a rallié tant de fois nos pères au jour du danger, et dans les luttes glorieuses de la liberté.

Le cortège de dimanche dernier a donc été un avant-goût des journées des 26 et 27 juillet, et nous ne doutons nullement que les paroles chaleureuses qui terminent la proclamation ne soient entendues.

Oui, venez de près et de loin, apportez votre concours de sympathie à la population veveysane!

Cette population s'impose des frais considérables; elle a à cœur de mener à bonne fin une fête qui, depuis des siècles, a porté au loin le nom de Vevey. S'il y a eu des divergences, s'il y a eu de l'hésitation chez certaines personnes, tout a disparu maintenant parceque l'on comprend qu'il faut aller de l'avant, qu'il faut, sinon prêter un concours actif, du moins un concours moral à tous ces hommes qui sacrifient leur temps et leur argent à la réussite d'une fête qui n'a sa pareille nulle part en Europe.

D.

Les avantages d'un long nez.

Avoir le nez long et l'intelligence courte, ce n'est pas un grand avantage; mais avoir le nez long et l'intelligence étendue, c'est incontestablement un

grand avantage pour celui qui en sait tirer parti. Le célèbre compositeur Mozart l'a prouvé d'une manière irrévocable.

Les souvenirs d'un musicien racontent une jolie anecdote qui met en évidence cette vérité. Mozart et Haydn, tous les deux résidant à Vienne, se trouvaient un jour réunis, à la même table; ils avaient été invités par le Comte Esterhazy qui se faisait une gloire de passer pour un protecteur des beaux arts. Mozart, un joyeux compagnon, qui aimait beaucoup le Champagne et qui ne dédaignait pas non plus le Madère, dit-à-coup à Haydn: » Je parie six bouteilles de Champagne de composer à l'instant même un morceau de musique que vous, le grand pianiste, ne serez par capable de jouer à première vue. «

» J'accepte le pari, « répondit Haydn en souriant. Aussitôt Mozart prit une feuille de papier et un crayon et y jeta rapidement quelques notes de musique. Ensuite il la présenta à Haydn et lui dit: » Jouez! «

Haydn jeta un coup d'œil sur le papier, et surpris de la facilité du prélude, il s'écria en se mettant au piano: » Mozart a de l'argent de trop, il veut à toute force payer du Champagne! « Mais après avoir joué le prélude, l'artiste célèbre s'arrêta tout-à-coup et s'écria: » Comment voulez-vous que j'exécute quelque chose de matériellement impossible? Mes deux mains sont renvoyées aux deux extrémités du clavier, et en même temps la composition me prescrit de jouer une note du milieu! «

» Cela vous embarrasse? « dit Mozart, en souriant à son tour. » Eh bien! regardez! Voilà comment on s'y prend! « Et en disant cela, Mozart prend la place de Haydn, joue le prélude, et arrivé au passage critique, il exécute la note prescrite en se servant du bout de son nez. Le Comte Esterhazy et toutes les personnes, présentes à cette scène comique, partent d'un grand éclat de rire, et pour consoler Haydn désappointé, le Comte lui-même prit le pari, en faisant servir immédiatement une douzaine de bouteilles remplies du jus divin, objet des convoitises du célèbre Mozart.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Nous trouvons dans le *Mercur Suisse* de 1751, la réclame suivante qui ne ressemble pas mal aux annonces pompeuses de la Revalessière Dubarry de Londres, dont les journaux sont couverts:

On trouvera chez M. le Capitaine Leautier à Moudon la véritable Panassée Minérale découverte depuis plusieurs Années par un fameux Chimiste Suisse et portée actuellement à sa plus grande perfection; elle est tirée de l'Animal, du Végétal et du Minéral par simpatie; plus de quatre mille Personnes de tout sexe et de tout âge ont fait une heureuse Expérience de ce Remède. On a des Actes authentiques en main des heureux effets qu'il a opérés.

Cette Panacée est reconue come un sudorifique immanquable dans les grandes Maladies; elle guérit généralement et radicalement toutes sortes de Fièvres, de même que les Migraines invétérées les Vertiges; elle est aussi Souveraine sur tout contre les Pleuresies, Fièvre maligne, Petite-Vérole, etc. ne laissant aucune marque de boutons à ceux qui l'aient se servent de cette Poudre; elle tue et chasse les Vers radicalement et l'emporte à cet égard sur tout autre Vermifuge; en un mot il n'y a point de Maladie où elle ne convienne, puis quelle va au sang et le purifie. Ce Remède est fort facile à prendre, n'ayant ni goût, ni odeur. On peut le délaier dans une cuillerée de Bouillon, dans du Thé, du Vin ou de l'Eau. La Prise est du poids de 4. grains; elle agit par les Sueurs, par les Selles ou par les Vomissements, sans peine, le tout suivant que la Nature le requiert. Le jour qu'on la prendra on ne doit rien manger jusques à une ou deux heures après Midi, mais on prendra un petit Bouillon léger de demi heure en demi heure. Les Persones difficiles à émouvoir pourront en prendre 2 prises, sans crainte, pas même quand ils en prendroient 3. et 4. prises. La prise est de 10. s. courant et en gros de 40. Francs le Cent. Il en faut 5. à 6. Prises pour une Cure. On doit afranchir les Lettres qu'on écrira, à M. Leautier, sans quoi elles resteront au rebut.

LE SECRET D'HORTENSE

(7)

« Ma chère Mathilde,

J'ai reçu des nouvelles de notre père qui me mande auprès de lui, en exigeant toutefois, — même pour toi, ma sœur chérie, — le secret de sa retraite. Ne t'inquiète pas, j'emporte de l'argent et des bijoux; d'ailleurs, dans huit jours je pourrai tout de dire; j'en prends le solennel engagement.

Je suis désolée de te laisser seule, ma sœur aimée, mais tu as notre bonne Manette qui me remplacera pour les convenances et les soins; j'espère que sous peu notre sort changera complètement.

Au revoir, chère Mathilde, pense souvent à moi; ce sera jusqu'à des temps meilleurs notre point de réunion.

Ta sœur, HORTENSE.

P.-S. Dis à Ernest de ne pas faire le mauvais génie pendant mon absence, autrement je serai sans pitié pour lui à mon retour.

Soyez heureux ! »

La lecture de ces quelques lignes jeta Mathilde dans une profonde surprise. Elle interrogea Manette, qui ne savait absolument rien; même tentative fut faite auprès des amies d'Hortense, mais toutes ignoraient sa décision et son départ.

Ernest conseilla d'attendre patiemment le temps au bout duquel Hortense promettait une révélation complète. Mais si quelques minutes d'attente semblent durer un siècle, qu'on se figure ce que durent être pour Mathilde ces huit jours de mortelle anxiété.

Le dimanche suivant, c'est-à-dire huit semaines après le départ de M^{lle} Colombier, la voix du facteur se fit entendre dans la cour, et sans donner à la vieille Manette le temps de descendre, Mathilde impatiente, courut chercher la lettre elle-même.

C'était bien Hortense qui tenait sa promesse. Sur l'adresse, d'une écriture tremblée, on voyait le timbre du Hâvre.

De retour à la maison, Mathilde d'une main fiévreuse s'pressa de rompre le cachet de l'enveloppe; mais aux premiè-

res lignes du billet, sa vue s'obscurcit, ses genoux fléchirent, et sans Ernest qui la retint dans ses bras, elle fût infailliblement tombée sur le parquet.

Lorsque la première émotion de la jeune fille fut un peu dissipée, son fiancé, assis près d'elle sur un divan, lui lut la lettre de sa sœur :

« Ma chère Mathilde, ou plutôt mes généreux amis.

Quand vous recevrez mes adieux, le vent m'emportera sur cet abîme liquide dont les plaines bleues confondues avec le ciel me représentent l'infini.

Je vais à New-York où mon père cache dans l'ombre une misère douloureuse et une vieillesse abandonnée.

Ne me plaignez pas; je suis heureuse, bien heureuse de pouvoir utiliser une vie qui, si je ne pouvais l'employer ainsi, pèserait sur mon cœur comme un lourd fardeau.

Je connais toute la générosité de votre sublime abnégation et je regrette de ne pouvoir vous témoigner ma reconnaissance qu'en vous quittant pour quelques années. Un jour peut-être, lorsque le temps aura purifié mon âme, je reviendrai vivre auprès de vous.

En attendant, soyez promptement heureux! ne gaspillez pas le printemps de votre vie, employez-le à vous chérir comme je vous chéris moi-même, et ne sacrifiez jamais aux idoles de ce monde; ces fausses divinités ne vous offriraient que de l'absinthe et du fiel en échange de votre pur encens.

Aimez-vous dans tous les hommes; soulagez toutes les douleurs; le vrai bonheur n'existe réellement que dans le bien qu'on fait, tout le reste n'est que mensonges et chimères!

J'avais entendu le sacrifice que vous vous étiez imposé, c'est ce qui a quelque peu hâté mon départ. Je ne puis vous exprimer l'admiration que m'inspire votre héroïsme. Dieu a permis que j'en eusse toute la jouissance, mais il m'a donné en même temps le courage de ne point vous laisser accomplir un si cruel dévouement.

Oh! ma sœur! oh! mon frère! que vous êtes grands à mes yeux! et que je voudrais pouvoir augmenter encore une félicité dont vous m'aviez si généreusement fait l'offrande!

Soyez bénis pour vos nobles sentiments; vous méritez que Dieu fasse une exception en votre faveur et que cette terre de larmes et de soupirs soit pour vous un séjour d'espérance et de délices!

Adieu, vous que j'aime plus que ma vie; je vous écrirai souvent; la pensée ne connaît point l'espace et mon cœur volera sans cesse vers vous.

Adieu! mille fois adieu! Hortense COLOMBIER.

P.-S. Lorsque je serai arrivée, vous me ferez passer de l'argent chez un banquier dont je vous enverrai l'adresse; je veux rendre la vieillesse de mon père heureuse. Je lui dirai que sa fille cadette a fait un choix digne d'elle, et de loin, n'en doutez pas, il vous enverra ses plus chères bénédictions. »

Après avoir essuyé leurs larmes, Ernest et Mathilde se rendirent à l'église pour remercier Dieu qui leur rendait le bonheur, et le prier pour l'ange qui consacrait sa vie à remplir un saint devoir.

On nous a dit que huit ans plus tard, à la mort de son père, Hortense était revenue dans sa patrie. Dans son cœur, vrai sanctuaire de charité, l'absence et la prière avait transformé un amour impossible en une amitié fraternelle et sainte.

Jeanne MUSSARD.

Ensuite de l'indiscrétion d'un ouvrier typographe, le journal *le Grutli* publiait dans son dernier numéro un article intitulé *le serment du Grutli* dont le manuscrit avait été livré à l'impression pour le *Conteur*. Le lendemain, cet article était reproduit par l'*Estafette* et le *Journal de Genève* et publié ainsi dans trois journaux avant de paraître dans celui auquel il était destiné.

Pour la rédaction : L. MONNET; — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE — SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TYPOGRAPHIE